

**Les températures minimales ont continué de baisser progressivement la semaine dernière pour atteindre -2°C prévu mercredi matin à Beauvais. Nous sommes désormais dans les normales de saison en moyenne sur les deux premières décades du mois. Avec encore 19 mm le 15 novembre à Beauvais, les précipitations restent excédentaires de près de 45% sur le mois en cours. Les sols battants ou peu drainants avec faible activité de vers de terre, commencent à s'engorger, ce qui pénalise le développement des cultures en place dans ces situations.**

Dans ces conditions les récoltes de betteraves deviennent parfois compliquées, un peu moins en sols non labourés qui portent mieux. Les semis de blés classiques sont également stoppés dans les parcelles les moins portantes. Il resterait 15 à 20% de blé à semer sur la région Hauts de France selon le BSV, certainement un peu moins dans l'Oise et souvent après betteraves non récoltées. Seules les situations en semis direct dans les couverts permettent encore de semer à peu près « quand on veut ». En système conventionnel, on peut envisager des semis à la volée avec un passage d'outil léger type herse étrille ou autre. Ceci a été testé avec succès à plusieurs reprises sur plate-forme de Catenoy avec des pertes de rendement limitées à nulles. Il faut augmenter un peu la densité mais les coûts d'implantation sont finalement réduits.

## COLZA

### Pesées de matière verte

La végétation ralentit et les plus gros colzas risquent de commencer à défolier avec les premières gelées. Il est donc important de commencer les mesures pour ne pas sous-estimer le poids de matière verte avant hiver. Cette mesure vous apporte un haut niveau de technicité dans l'ajustement des doses d'azote. Pourtant elle est très simple à mettre œuvre, peu contraignante, très fiable, gratuite, et génère des économies d'azote importantes. De plus il faut rappeler que, outre la perte financière, une unité d'azote inutile contribue à sensibiliser la culture aux maladies et aux ravageurs, et contribue à brûler la matière organique du sol. Sur le plan macro environnemental, vous contribuerez à améliorer le bilan énergétique de la filière colza, ce qui est important pour faire valoir des usages industriels ou énergétiques.

Prélever au raz du collet plusieurs fois 1m<sup>2</sup> de colza et peser. Répéter l'opération sortie hiver pour tenir compte de la défoliation. L'azote absorbé s'obtient en faisant la moyenne des mesures entrée et sortie hiver en Kg de matière verte par m<sup>2</sup>, multiplié par un coefficient entre 65 et 70, nous le repréciserons en temps utiles. Ce qui est important aujourd'hui c'est de prendre la mesure entrée hiver et de la noter dans le carnet de plaine.

### Le satellite pour fiabiliser l'échantillonnage

Le point de vigilance de la méthode avec pesée de matière verte, est la représentativité de l'échantillonnage. En parcelles hétérogènes il faut réaliser plusieurs placettes (en général 3 minimum) et on se demande toujours si la mesure est représentative. Si c'est un frein pour vous, achetez une carte de biomasse/azote absorbé de votre parcelle qui permet d'avoir une vision globale et précise des différentes zones de la parcelle avec une préconisation modulée si vous le souhaitez. Au fil des années vous aurez une cartographie précise des zones homogènes de vos parcelles. Vous pouvez solliciter le service technique de la Chambre d'Agriculture qui vous proposera Mes Sat'Im@ges. L'idéal est d'être ainsi en règle avec la réglementation, en se basant sur des modèles agronomiques reconnus, et en appliquant des doses optimisées à la parcelle, voire en modulant dans la parcelle.

## Pour une meilleure évaluation du risque altise

En début de campagne nous vous avons conseillé des itinéraires techniques visant l'obtention de gros colzas, plus tolérants aux attaques de ravageurs. Il est maintenant temps de vérifier si l'objectif est atteint. Réaliser la pesée de matière verte et compter le nombre de pieds. Diviser le poids par le nombre de pieds : l'objectif est d'avoir 45 grammes par plante.

Au-delà de 45 grammes par plante le risque altise est limité (faible à moyen) tant que c'est bien le froid qui stoppe la végétation et non une carence alimentaire (azote, phosphore, bore, et molybdène en sable). Ceci s'extériorise souvent par un rougissement des jeunes feuilles. Il faut également que l'enracinement soit bon pour assurer une bonne reprise précoce en sortie d'hiver. Dans les parcelles qui n'atteignent pas 45 grammes, et que vous avez décidé de garder, il faut faire le comptage de larves d'altises avec la méthode Berlèze comme décrite la semaine dernière. Le risque altises commence à être moyen à élevé sur les colzas qui pèsent moins de 45 g par pied et qui présentent plus de 3 larves par pied à l'issue du test Berlèze, surtout si ces pieds sont peu poussant et semés trop denses. Se reporter alors au message précédent pour protéger ces situations. Sinon mieux vaut jouer la carte préservation des auxiliaires et des processus de régulation biologiques. Le cap n'est pas facile à passer, mais une fois en place, les processus de régulation sont très efficaces si on accepte une présence minimale de ravageurs, ce qui est évidemment nécessaire pour maintenir les populations d'auxiliaires.

### **Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 19 novembre 2019 (BSV G.C. N°39), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

**La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.**